

Santé et services sociaux

Les usagers se réjouissent de l'adoption d'un arrêté ministériel sur la collaboration interprofessionnelle pour la vaccination contre la Covid-19

Montréal, 11 décembre 2020 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), qui représente la majorité des comités des usagers et de résidents du réseau de la santé et des services sociaux du Québec, se réjouit à son tour de l'adoption par le MSSS d'un arrêté ministériel sur la collaboration interprofessionnelle pour la vaccination contre la Covid-19.

Cet arrêté permettra, de façon exceptionnelle, à des étudiants issus des différentes disciplines reliées directement au monde de la santé et à plusieurs professionnels déjà présents dans le réseau, de pouvoir vacciner, suite à une délégation d'acte, les Québécois contre la Covid-19. « Dans le contexte d'une stratégie nationale de vaccination à grande échelle, cette mobilisation est plus que bienvenue, elle est nécessaire pour assurer un soutien aux professionnels qui sont au front depuis plusieurs mois » soutient M. Pierre Hamel, président du RPCU.

Tout récemment, trois ordres professionnels, soit le Collège des médecins du Québec, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et l'Ordre des pharmaciens du Québec, ont aussi salué conjointement l'adoption de cet arrêté ministériel. Ils se sont « assurés que tous les professionnels concernés détiendront les compétences requises et qu'ils recevront au besoin une formation appropriée pour administrer le vaccin à la population. »

M. Marc Rochefort, directeur général par intérim du RPCU, croit que les bénévoles des établissements et des milieux de vie substitués peuvent être mis à contribution dans l'organisation et le déroulement de cette opération de grande envergure. « Nos comités des usagers et de résidents, réels partenaires reconnus dans la loi, sont impliqués dans leurs milieux depuis longtemps, ils ont à cœur l'amélioration de la qualité des soins et des services. Ils peuvent apporter leur contribution, dans la logistique sur le terrain qui nécessitera certainement un grand nombre de ressources à déployer au moment opportun » suggère-t-il, invitant le ministère de la Santé et des Services sociaux à considérer cette proposition du RPCU.

À propos du RPCU

Fondé en 2004, le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) du réseau de la santé et des services sociaux regroupe la quasi-totalité des comités des usagers et de résidents du Québec, soit plus de 500 comités issus de l'ensemble des missions cliniques du réseau. Il offre aux membres des comités un soutien quotidien et des formations en vue de mieux exercer leurs fonctions prévues par la loi.

– 30 –

Source : RPCU, 514 436-3744